

Une AGO marquée par une tentative de coup de force :

Le Bureau de l'Association informe les adhérents que l'AGO du 29/04/2024 s'est soldée par le rejet des affaires n°1 (CR du CA du 22/04/2022), n°2 (Rapport moral du Président sur l'exercice 2021-2022) et affaire n°4 (Rapport comptable bénéficiaire de 1,2 k€ pour le même exercice, qualifié sain par l'expert-comptable Mr ROUSSILLON).

Avec respectivement : 80 Contre, 10 Abstentions et 11 (101) Pour puis 77 Contre, 8 Abstentions et 18 Pour et enfin 74 Contre, 8 Abstentions et 21 Pour.

Parmi les faits marquants et sous les yeux de deux Adjoints à la Maire et des Président et Secrétaire de Ligue, la présence d'un groupuscule d'une trentaine d'individus convaincus visiblement qu'un mensonge répété devient une vérité.

Ils se sont permis de stopper les présentations et réponses des Questions Diverses de l'affaire n°8 pour, je cite « Voter la révocation de l'actuel CA ». Les impossibilités statutaires (inscription d'une telle question en séance et révocation du CA), précisées par la Secrétaire de la Ligue, ne les ayant même pas dissuadés d'un vote pour asseoir leur coup de force.

Pour notre part, nous notons que des soi-disant 293 signataires de la pétition du 03 mars et malgré une féroce mobilisation au portail et sur les réseaux sociaux, ils n'ont ramené que 5 petites dizaines de pouvoirs. Signe, s'il en était besoin, que le droit de réponses aux pétitionnaires et notre action ont porté leurs fruits !

Nous remercions les Coachs intervenants qui ont su, par leur intelligence, s'abstraire des agitations pour exercer en bon professionnels leurs missions, nous saluons les adhérents qui ont tenu tête aux manifestes pressions exercées par ce groupuscule et assurons tous, y compris ceux qui, du fait du climat délétère de ces derniers jours, ont préféré se mettre hors du jeu.

Le Bureau aura de surcroît à cœur de démontrer aux enfants du CNPO, qu'il est impossible de prospérer par des moyens illégaux.

Bonne fête des travailleurs, à mardi 02 mai pour la poursuite habituelle de nos activités, la fin de la saison sportive selon le calendrier de la Ligue et la reprise des inscriptions pour la nouvelle saison dans moins d'un mois (Cf CR du CA du 19 Avril 2023).

Merci pour votre compréhension,
Très bonne fête du travail.